

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAKE UP FOR EVER ACADEMY PARIS

1. GÉNÉRALITÉS

MAKE UP FOR EVER Academy forme des personnes de tous horizons et du monde entier à l'ensemble des métiers du maquillage. Afin de développer son offre de formations, la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY a en outre décidé de développer une offre en ligne à travers une plateforme de E-Learning permettant aux personnes désirant se former à distance de le faire à partir d'un accès internet.

MAKE UP FOR EVER Academy dispose d'un établissement à Paris (Boulogne Billancourt).

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de régir les relations entre MAKE UP FOR EVER Academy et toute personne souhaitant s'inscrire à une formation longue de type Formation Professionnelle et/ou Formation Intensive et/ou à une Formation en ligne.

Les présentes Conditions Générales de Vente ont été communiquées antérieurement à l'inscription des Clients et Stagiaires aux Formations dispensées par MAKE UP FOR EVER Academy.

Elles sont remises et acceptées lors de l'inscription à ces Formations, directement sur place à l'Academy ou acceptées préalablement par le Stagiaire lors de l'inscription en ligne, après avoir été mis en mesure de les conserver au moyen d'une impression ou d'une sauvegarde sur un support durable. Cette acceptation intervient toujours antérieurement à la conclusion du Contrat.

L'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente est une condition préalable au suivi de toute Formation dispensée par MAKE UP FOR EVER Academy.

Toute inscription emporte par conséquent, de plein droit, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente qui définissent les droits et obligations de MAKE UP FOR EVER ACADEMY ainsi que du Client et du Stagiaire.

Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sauf accord contraire écrit et signé par les Parties et sous réserves des dispositions légales impératives et des conditions générales et particulières de Mon Compte Formation qui prévalent en cas de financement et d'inscription via la plateforme dédiée.



2. DEFINITIONS

- « Bulletin d'inscription » désigne la proposition de Formation adressée par la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY au Client suite à sa demande d'inscription effectuée sur le Site ou dans son établissement.
- « Client » désigne toute personne physique ou morale qui conclut en son nom et pour son compte un Contrat de formation. Dans ce cas, le Client est également le Stagiaire. Dans l'hypothèse où le Contrat de formation est financé par une personne physique ou morale au profit d'un tiers Stagiaire, alors une distinction s'opère entre celui-ci et le Client dans les présentes Conditions Générales de Vente.
- « Conditions Générales de Vente » désigne les conditions générales régissant les relations entre MAKE UP FOR EVER ACADEMY et toute personne s'inscrivant à une Formation professionnelle ou intensive dispensée en présentiel ou en ligne de type E-Learning. Ces Conditions Générales de Vente ne sont pas négociables et peuvent être modifiées unilatéralement par la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY à tout moment. Le Client et le Stagiaire s'il est différent reconnaissent que seules les conditions générales transmises en ligne au moment de la confirmation de Commande lui sont opposables et sont réciproquement opposables à la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY.
- « Contrat de formation » désigne indifféremment le Contrat de Formation en ligne ou en Présentiel.
- « Contrat de formation en Présentiel » désigne le contrat de Formation longue ou intensive en présentiel pouvant être dispensée partiellement à distance. Pour les Formations longues, il est composé des cinq (5) documents suivants signés : (i) les présentes Conditions Générales de Vente, (ii) la Commande, (iii) le contrat de formation, (iv) l'attestation de cession de droits de propriété intellectuelle et (v) la charte de MAKE UP FOR EVER.
- « Contrat de formation en ligne » désigne le contrat de Formation en ligne. Il est composé des quatre (4) documents suivants signés électroniquement : (i) les présentes Conditions Générales de Vente, (ii) la Commande, (iii) le contrat de formation et (iv) l'attestation de cession de droits de propriété intellectuelle.
- « Formation » désigne indifféremment la formation professionnelle continue ou intensive en présentiel ou à distance et la Formation en ligne dispensée par MAKE UP FOR EVER ACADEMY.
- « Formation en Présentiel » désigne la formation professionnelle continue ou intensive en présentiel dispensée par MAKE UP FOR EVER ACADEMY.
- « Formation à distance » désigne la formation professionnelle continue à distance dispensée par MAKE UP FOR EVER ACADEMY.



- « Formation en ligne » désigne la formation en ligne dispensée par MAKE UP FOR EVER ACADEMY à travers une plateforme de E-Learning.
- « Formation Professionnelle » désigne la formation longue continue ou toute formation s'inscrivant dans un cadre professionnel pour le Client ou le Stagiaire s'il est différent.
- « Formation Intensive » désigne la formation qui ne s'inscrit pas dans un cadre professionnel pour le Client ou le Stagiaire s'il est différent et peut être suivie en présentiel, à distance ou en ligne.
- « Médiateur » désigne une personne pouvant être désignée par le service de médiation auquel l'Organisme de formation a pu adhérer et à laquelle peut être soumis tout litige opposant le Client ou le Stagiaire à la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY.
- « Mon Compte Formation » désigne la plateforme du même nom permettant d'utiliser ses droits à la formation en utilisant le financement du même nom pour effectuer des formations éligibles à cette prise en charge, accessible à partir de l'adresse https://www.moncompteformation.gouv.fr/
- « Parties » désigne la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY, Organisme de formation, et le Client et/ou le Stagiaire inscrit à la Formation en ligne.
- « Plateforme » désigne la plateforme de E-learning permettant d'assurer la Formation en ligne au moyen d'un accès sécurisé par des identifiants et codes d'accès personnels communiqués au Client ou au Stagiaire s'il est différent.
- « Sites » désigne les sites de la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY dédiés à ses formations, accessible à partir des adresses https://academy.makeupforever.com/fr/ et https://online-academy.makeupforever.com/.
- « Stagiaire » désigne la personne physique qui participe à une Formation et pour qui cette formation a été financée. Si le Stagiaire n'est pas le Client alors il doit également signer l'ensemble des documents contractuels composant le Contrat de formation.

3. OBJET

Le présent document a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles MAKE UP FOR EVER ACADEMY s'engage à vendre une prestation de Formation au Client et au Stagiaire.

Le Stagiaire les accepte sans réserve.

Il est précisé que les présentes Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet d'une mise à jour et de modifications unilatérales de la part de la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY.

Le présent document définit les conditions et modalités générales selon lesquelles la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY effectue ses prestations de formations en ligne. En cas de contradiction (i) entre le présent document



et tout autre document écrit plus spécifique signé par les deux parties ou (ii) entre le présent document et les conditions générales et particulières de Mon Compte Formation, ces derniers documents prévaudront.

4. INSCRIPTION / FORMATION DU CONTRAT

4.1. Inscription et commande

Toute inscription est effectuée dans l'établissement de la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY, en ligne sur le Site, à distance par courrier adressé à l'établissement ou à travers la plateforme dédiée Mon Compte Formation.

Toute inscription passée auprès de MAKE UP FOR EVER Academy se fait par le renseignement complet des documents adressés par celle-ci et la remise par le candidat de son dossier de candidature.

MAKE UP FOR EVER Academy peut alors accepter ou rejeter cette candidature par email ou par courrier.

A compter de la demande d'inscription effectuée par le candidat, la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY s'engage à y répondre dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrés à compter de sa réception. Tout silence étant considéré comme un rejet de la candidature.

Cas particulier en cas de préreguis nécessaires :

Si la Formation choisie nécessite des prérequis personnels et techniques du Client ou du Stagiaire s'il est différent, alors la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY se réserve le droit d'instruire sa demande d'inscription dans un délai de trente (30) jours ouvrés maximum à compter de la réception de la demande d'inscription.

La validation de la demande d'inscription donne lieu à l'émission d'une proposition de Bulletin d'inscription qui doit être acceptée par le Client dans un délai de quatre (4) jours ouvrés maximum à compter de sa réception par le Client.

A défaut de confirmation dans ce délai, la demande d'inscription est réputée annulée et le Client doit le cas échéant procéder à une nouvelle demande.

En cas d'acceptation dans le délai, le Client reçoit une validation définitive de son inscription.



4.2. Formation du Contrat

A. Pour les Formations Professionnelles:

A compter de la réception de la validation définitive de son inscription, le Client et le Stagiaire s'il est différent doivent finaliser l'inscription en adressant à MAKE UP FOR EVER Academy les cinq documents suivants qui forment le Contrat de Formation Professionnelle :

- Le Bulletin d'Inscription,
- le contrat de formation signé,
- les présentes Conditions Générales de Vente paraphées et signées,
- l'attestation de cession de droits de propriété intellectuelle paraphée et signée pour les Formations longues,
- la charte de MAKE UP FOR EVER Academy signée.

B. Pour les Formations Intensives :

Le Contrat de formation en ligne est formé par l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et l'envoi du Bulletin d'Inscription signé.

Enfin, le Contrat de formation ne sera définitif qu'à compter de l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article 6 des présentes.

5. BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION / INTUITU PERSONAE

L'inscription aux formations de MAKE UP FOR EVER Academy est nominative et ne saurait être cessible.

Toutefois, le Stagiaire peut se faire financer sa Formation par le Client.

MAKE UP FOR EVER Academy se réserve le droit de refuser l'accès à ses formations à toute personne qui s'y présenterait sans y avoir été nominativement inscrite, en qualité de Client ou de Stagiaire.

En outre, pour les Formations en ligne, les conditions d'accès à la Plateforme permettent d'assurer un contrôle de l'identité de l'utilisateur de la Formation.



6. RETRACTATION

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter à compter de la formation du Contrat.

Toutefois, conformément à l'article L. 221-25 du code de la consommation, le Client peut expressément renoncer à son droit de rétractation pour les Formations Intensives en communiquant un bordereau de renonciation à l'Organisme de formation.

Le bordereau de rétractation ou le bordereau de renonciation doivent le cas échéant être adressés par email à l'adresse <u>online-academy@makeupforever.fr</u> pour une Formation en ligne ou à l'adresse <u>academy@makeupforever.fr</u> pour une Formation en présentiel ou une Formation à distance.

Enfin, le bordereau de rétractation et le bordereau de renonciation peuvent également être transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse :

MAKE UP FOR EVER ACADEMY 110 avenue Victor Hugo 92100 Boulogne Billancourt

Si le Client finance sa Formation avec Mon Compte Formation, il est informé qu'il ne peut pas renoncer à son droit de rétractation et doit nécessairement s'inscrire à la session de formation suivante, permettant de prendre en compte ce délai de quatorze (14) jours incompressibles.

Si le Client souhaite renoncer à son droit de rétractation pour son inscription à une Formation Professionnelle alors il est informé qu'il ne peut y procéder qu'à l'expiration d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, conformément à l'article L. 6353-5 du code du travail.

7. PRIX DE VENTE

Les formations sont délivrées au tarif en vigueur au moment de la Commande.

MAKE UP FOR EVER Academy tient à la disposition de toute personne les tarifs en vigueur en euros toutes taxes incluses. Les tarifs pratiqués par MAKE UP FOR EVER Academy apparaissent notamment sur son site internet ainsi que dans les dossiers d'inscription aux formations.

MAKE UP FOR EVER Academy se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Ces modifications seront toutefois sans effet sur le prix des inscriptions déjà en cours.

En outre, le Client est parfaitement informé que l'inscription à une Formation en ligne peut donner lieu à une journée de certification à l'adresse de MAKE UP FOR EVER ACADEMY. Le déplacement et les charges afférentes à ce déplacement restent alors exclusivement à la charge du Client ou du Stagiaire et ne sont pas



compris dans le coût de la Formation en ligne. Dans le cadre de ce déplacement, le Client ou Stagiaire s'engage à signer le Règlement général de validation de la certification le jour de sa venue en présentiel pour la certification.

8. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les formations délivrées par MAKE UP FOR EVER Academy peuvent être réglées par carte bancaire, virement bancaire, espèces et chèque selon les modalités de paiement décrites ci-dessous, sauf indication contraire communiquée au moment de l'inscription.

Les coordonnées bancaires de MAKE UP FOR EVER Academy ou l'ordre de facturation des chèques seront transmis aux Stagiaires, à leur demande, au moment de leur inscription.

En cas de prise en charge partielle ou totale par Mon Compte Formation, le Client payera directement le coût de sa formation lors de son inscription en ligne à travers la plateforme dédiée. A ce titre, les conditions d'annulation et de remboursement sont propres à Mon Compte Formation.

A. Pour le Client personne physique:

1. Pour les Formations Professionnelles

A l'issue du délai de rétractation visé à l'article 6 des présentes Conditions Générales de Vente, le Client doit s'acquitter du paiement d'un montant égal à 30 % du coût de la Formation pour finaliser son inscription. Ce paiement correspond à un acompte qui pourra être conservé à titre indemnitaire en cas d'abandon ou d'annulation pour un motif autre qu'un cas de force majeur avant le début de la Formation.

En outre, le Client devra s'acquitter du solde restant dû selon l'échéancier communiqué dans son contrat de formation pour la formation choisie.

En l'absence de paiement du solde restant dû dans le respect des délais mentionnés ci-avant, MAKE UP FOR EVER Academy pourra mettre en demeure le Client de payer cette somme.

A défaut de règlement du solde dans un délai de huit (8) jours à compter de la réception de cette mise en demeure, MAKE UP FOR EVER Academy pourra alternativement :

- soit annuler l'inscription non soldée sans restituer l'acompte préalablement versé à titre indemnitaire si le Client n'est pas en mesure de justifier d'un certificat médical ou d'un cas de force majeure,
- soit recouvrer sa créance par toute voie de droit appropriée.

A défaut de règlement du solde dans un délai de huit (8) jours à compter de la réception de cette mise en demeure, MAKE UP FOR EVER Academy pourra alternativement :



- Soit annuler l'inscription non soldée sans restituer l'acompte préalablement versé à titre indemnitaire si le Client ou le Stagiaire ne sont pas en mesure de justifier d'un certificat médical ou d'un cas de force majeure dans les conditions prévues à l'article 9 des présentes Conditions Générales de Vente,
- Soit recouvrer sa créance par toute voie de droit appropriée.

2. Pour les Formations Intensives

 Un acompte représentant 30% des frais de la formation doit être versé afin de finaliser l'inscription à la Formation Intensive, au plus tard dix (10) jours après l'acceptation de l'inscription.

En cas d'annulation de la formation par le Stagiaire moins de quarante-huit (48) heures avant la date de début de la Formation Intensive, pour quelque raison que ce soit, MAKE UP FOR EVER Academy conservera l'acompte versé lors de son inscription.

La conservation de l'acompte par MAKE UP FOR EVER Academy permet de couvrir les frais de rémunération des intervenants/formateurs, déjà engagés par MAKE UP FOR EVER Academy à la date d'annulation par le Stagiaire.

En cas d'annulation de la formation par MAKE UP FOR EVER Academy avant la date de début de la formation, l'acompte sera restitué au Stagiaire.

Dans la mesure du possible, MAKE UP FOR EVER Academy s'efforcera de proposer un report en cas de formation annulée par ses soins.

 Le solde restant dû doit être payé au plus tard dix (10) jours ouvrables avant la date de début de la Formation Intensive.

En l'absence de paiement du solde restant dû dix (10) jours ouvrables avant la date de début de la formation, MAKE UP FOR EVER Academy pourra mettre en demeure le Stagiaire de payer cette somme.

A défaut de règlement du solde dans un délai de huit (8) jours à compter de la réception de cette mise en demeure, MAKE UP FOR EVER Academy pourra alternativement :

- soit annuler l'inscription non soldée sans restituer l'acompte préalablement versé à titre indemnitaire si le Stagiaire n'est pas en mesure de justifier d'un certificat médical ou d'un cas de force majeure,
- soit recouvrer sa créance par toute voie de droit appropriée.

B. Pour le Client personne morale :

Lorsqu'une personne morale inscrit un ou des Stagiaire(s) à une ou plusieurs Formations, Professionnelles ou Intensives, le règlement de chaque formation s'effectue selon les modalités rappelées dans chaque Contrat de formation ou Bulletin d'Inscription.



9. CONDITIONS D'ANNULATION ET D'ABANDON

9.1. Conditions d'annulation ou d'abandon par le Client ou le Stagiaire

En cas de prise en charge totale ou partielle par Mon Compte Formation, le Client est informé que ses conditions générales et particulières propres s'appliquent.

En cas de force majeure (évènement imprévisible, insurmontable et extérieur aux Parties), le Client ou le Stagiaire directement pourront résilier le Contrat. Cependant, ils doivent alors justifier de ce cas de force majeure en communiquant toute pièce justificative à l'Organisme de formation.

Dans l'hypothèse où le Stagiaire aura bénéficié d'une partie de la Formation, le coût de la Formation dispensée restera dû et sera calculé au *prorata temporis* entre la date du début de ladite Formation et la date de communication des pièces justificatives.

Les pièces justificatives devront être communiquées (i) soit par email, à l'adresse <u>online-academy@makeupforever.fr</u> pour une Formation en ligne ou à l'adresse <u>academy@makeupforever.fr</u> pour une Formation en présentiel ou une Formation à distance ; (ii) soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse :

MAKE UP FOR EVER ACADEMY 110 avenue Victor Hugo 92100 Boulogne Billancourt

En cas d'annulation ou d'abandon par le Stagiaire, pour un motif autre qu'un cas de force majeure, postérieurement au délai de rétractation visé à l'article 6 des présentes Conditions Générales de Vente, l'Organisme de formation conservera les sommes déjà versées en paiement de cette Formation à titre indemnitaire.

La conservation de ces sommes par MAKE UP FOR EVER Academy permet notamment de couvrir les frais de rémunération des intervenants/formateurs, déjà engagés par MAKE UP FOR EVER Academy à la date d'annulation.

9.2. Conditions d'annulation par l'Organisme de formation

La société MAKE UP FOR EVER ACADEMY se réserve la possibilité d'annuler une Formation, notamment si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Alors, la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY s'efforcera de proposer une session de remplacement pour la Formation concernée.

MAKE UP FOR EVER Academy se réserve le droit d'annuler intégralement une Formation dans l'hypothèse où le nombre d'inscrits serait inférieur ou égal à trois (3) élèves sans dédommagement ni pénalité. Le Stagiaire dont la formation a été annulée sera prévenu dans les meilleurs délais et au plus tard quarante-huit (48) heures avant la date de début de la formation concernée. Il se verra alors proposer une autre date de début pour la



même formation ou, si cette nouvelle date ne lui convient pas, un remboursement des sommes préalablement versées.

Cependant, en cas d'annulation à l'initiative de l'Organisme de formation postérieurement au début de la Formation, les sommes correspondant au coût de la période de Formation effectivement dispensée seront conservées par la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY au prorata temporis.

Enfin, dans le cas où le Stagiaire ne respecterait pas la charte de formation qui lui aura été remise lors de l'inscription, MAKE UP FOR EVER Academy se réserve le droit de l'exclure dans les conditions rappelées à l'article 12 de ladite charte. Cette exclusion entraînera la perte définitive des sommes déjà versées à MAKE UP FOR EVER Academy.

10. CAS DE PRISES EN CHARGE PAR DES ORGANISMES TIERS

Dans le cas d'une prise en charge des frais de formation par un organisme tiers, un justificatif d'accord de prise en charge des frais de formation devra être transmis à MAKE UP FOR EVER Academy (en main propre ou par e-mail) au moins dix (10) jours ouvrables avant le début de la formation.

Pendant la formation, le Stagiaire devra apporter les justificatifs nécessaires pour toute absence (certificats médicaux notamment).

Dans l'hypothèse où les absences du Stagiaire ne seraient pas justifiées et que l'organisme tiers refusait de régler à MAKE UP FOR EVER Academy le coût de la Formation alors le Stagiaire resterait redevable à l'égard de MAKE UP FOR EVER Academy de l'intégralité des sommes que l'organisme tiers devait lui reverser.

A ce titre, le Stagiaire bénéficiant d'une prise en charge par un organisme tiers s'engage expressément à payer les sommes que ledit organisme refuserait de prendre en charge.

11. PROGRAMME DÉLIVRÉ / CONTENU DE LA FORMATION

Au moment de son inscription auprès de MAKE UP FOR EVER Academy, chaque Client ou Stagiaire s'il est différent prend connaissance de la présentation de la Formation sur le Site.

En effet, chaque Formation est présentée de manière exhaustive sur le Site avec une présentation comprenant l'intitulé et les objectifs de la Formation, le nom des intervenants et/ou des formateurs habituels ainsi que leurs titres ou qualités.

Sont également mentionnés le niveau de connaissances préalables, la langue utilisée et les éventuelles modalités d'accès et d'évaluation ainsi que les conditions d'utilisation de la Formation en ligne.

Plus globalement, les conditions dans lesquelles la Formation est dispensée ainsi que son programme, sa durée, son éventuel séquençage et la nature des travaux à accomplir sur place ou à distance sont précisés au Client et au Stagiaire s'il est différent.



En outre, le Client et le Stagiaire s'il est différent reçoivent l'ensemble de ces informations dans la confirmation de Commande adressée suite à une demande d'inscription.

Enfin, les éventuels prérequis personnels nécessaires au suivi d'une Formation sont systématiquement fournis sur le Site dans la présentation de la formation concernée.

Les formations dispensées par MAKE UP FOR EVER Academy sont essentiellement délivrées en langue française et peuvent être dispensées par MAKE UP FOR EVER Academy soit en présentiel dans ses locaux, soit en visioconférence.

Les formations sont susceptibles d'être dispensées, en tout ou partie, en visioconférence :

- Lorsqu'elles sont adaptées à ce format, afin de garantir la qualité des enseignements ; ou,
- En raison de circonstances extérieures à MAKE UP FOR EVER Academy, telles que des mesures ou recommandations sanitaires mises en place par les autorités visant à limiter la propagation d'une épidémie ou pandémie.

MAKE UP FOR EVER Academy recommande d'avoir une bonne connexion internet ainsi qu'un matériel informatique (ordinateur ou tablette) permettant de pouvoir suivre dans de bonnes conditions les cours qui sont donnés en visioconférence. MAKE UP FOR EVER Academy ne sera tenu à aucun remboursement si le Stagiaire n'est pas en mesure de suivre un cours en visioconférence pour défaut de connexion ou de matériel adéquat.

En cas d'absence d'un intervenant ou d'un formateur, l'Organisme de formation s'engage à faire ses meilleurs efforts pour le remplacer par un intervenant ou un formateur de niveau comparable, sans que ce changement ne puisse donner lieu à un quelconque remboursement ou une quelconque réclamation.

Des changements de programmes ou d'horaires peuvent intervenir tout au long des formations, le niveau de l'enseignement prodigué n'en étant pas affecté, ils ne donneront lieu à aucune réclamation ni à aucun remboursement.

Enfin, en ce qui concerne la Formation en ligne et l'éventuelle certification qui peut être effectuée à l'issue de celle-ci, le Client et le Stagiaire s'il est différent sont parfaitement informés qu'elle peut avoir lieu physiquement, sur une journée, à l'école MAKE UP FOR EVER ACADEMY, à Boulogne-Billancourt (92100). Son éventuel coût reste alors à la charge du Client ou du Stagiaire s'il est différent, dans les conditions rappelées à l'article 7 des présentes Conditions Générales de Vente.

12. OBLIGATIONS DE MAKE UP FOR EVER ACADEMY

MAKE UP FOR EVER Academy mettra tous les produits nécessaires au bon déroulement de la Formation en présentiel à la disposition des Stagiaires.

Ces derniers devront néanmoins disposer :



- Pour toutes les formations dispensées, de leurs propres pinceaux ;
- Pour les formations professionnelles continues, du kit de rentrée obligatoire remis à l'occasion de leur inscription.

A l'issue des formations professionnelles continues, une attestation de compétences professionnelles de MAKE UP FOR EVER Academy sera remise au Stagiaire sous réserve du respect de la charte de formation tout au long de la formation et de l'obtention de résultats suffisants.

Pour les autres formations, une attestation de participation à celle-ci sera délivrée au Stagiaire par MAKE UP FOR EVER Academy sous réserve du respect de la charte de l'Academy tout au long de la formation.

13. CONDITIONS D'ACCES AUX FORMATIONS EN LIGNE

La Formation en ligne est dispensée à partir d'une Plateforme, accessible exclusivement par le Stagiaire au moyen des codes d'accès personnels qui lui auront été communiqués.

13.1. Prérequis techniques

L'accès à la Plateforme peut se faire à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone connecté à un réseau Internet.

Le Client et le Stagiaire s'il est différent doivent s'assurer de la compatibilité de l'environnement informatique et/ou mobile dont ils disposent au regard des recommandations suivantes :

Pour bénéficier pleinement des fonctionnalités de la plateforme, une configuration minimale est nécessaire.

- Postes de travail :
 - Prérequis matériels pour chaque station de travail : écran ayant une résolution minimale de 1024 x 600 pixels et mémoire RAM de 256 Mo.
 - o Bande passante minimale requise pour la connexion internet : 512 kb/s par poste de travail
 - S'assurer de disposer d'un navigateur compatible Microsoft Edge, Firefox, Chrome ou Safari dans l'une des versions supportées par leurs éditeurs respectifs.
- Application mobile :
 - Les versions supportées sont susceptibles d'évoluer et sont à date : iOS 10 et supérieur,
 Android 5.0 et supérieur.
 - Le support n'est pas assuré sur les navigateurs mobiles.

13.2. Accès à la Plateforme

La Formation en ligne est dispensée à partir d'une Plateforme dont les conditions d'accès sont contrôlées au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe personnels. Ces données sont confidentielles, personnelles et incessibles.

Le Stagiaire s'engage à conserver secrètement ces éléments d'identification et à ne pas les transmettre.



A compter du début de la Formation en ligne, un accès illimité à ses contenus est octroyé au Stagiaire, pendant la durée visée dans le descriptif de la Formation en ligne et notamment la confirmation de Commande.

La Plateforme est accessible 24h/24 et 7j/7 sans limite de temps de connexion. Il est toutefois expressément reconnu par les Parties que l'accès peut être limité en cas d'opérations de maintenance sur la Plateforme.

14. UTILISATION DE L'IMAGE

Le Stagiaire accepte sans restriction d'être photographié ou filmé et/ou que sa voix soit captée et que ses travaux soient photographiés et/ou filmés dans le cadre de sa Formation. Il autorise expressément l'exploitation de ces photographies ou films tant par MAKE UP FOR EVER Academy, pour quelque activité de quelque nature que ce soit, que par la société MAKE UP FOR EVER SA ou toute autre société du Groupe LVMH.

Cette autorisation est consentie pour tout support média – notamment brochures, leaflets, plaquettes, affichages non publicitaires pour les produits de la marque MAKE UP FOR EVER, magazines, journaux, livres, CD-ROM, Internet, communications internes RH – pour le monde entier, durant toute la durée de sa formation ainsi que durant une période ultérieure de dix (10) ans à compter de la fin de sa formation, pour quelque motif que ce soit.

Il est précisé qu'à l'issue de cette période, MAKE UP FOR EVER pourra utiliser sans limitation de durée et sur tous supports, à titre gracieux et pour le monde entier, tout ou partie des images dans sa communication interne et externe, dans un but informatif (y compris les documentaires), historique (y compris la conservation de la reproduction des images sur ses réseaux sociaux (sans les reposter), d'archive ou de rétrospective (y compris tout circuit de visite).

En aucun cas l'utilisation de ces photographies ou films ne pourra faire l'objet d'une quelconque rétribution financière ou en nature du Stagiaire.

Ce dernier disposera en revanche d'un droit d'accès à ces images comme à ses données personnelles en se rapprochant du responsable du traitement, dans les conditions rappelées à l'article suivant des présentes conditions générales de vente.

15. DONNEES PERSONNELLES

MAKE UP FOR EVER Academy s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la protection des données à caractère personnel des Stagiaires et à les traiter et les utiliser dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa rédaction en vigueur.



Conformément à l'article L. 6353-9 du code du travail, les informations demandées sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la sélection des candidatures, n'ont pour finalité que d'apprécier l'aptitude du Stagiaire à suivre la formation et présentent un lien direct et nécessaire avec l'action de formation.

Les données obtenues concernant les candidatures rejetées ne sont pas conservées.

Les données obtenues concernant les candidatures admises sont conservées pendant toute la durée de la formation et pendant une durée de quatre (4) ans à l'issue de la fin de la formation.

Pour le suivi de certaines formations, une fiche médicale est également remplie par les Stagiaires lors de leur inscription afin de prévenir tout risque et de pouvoir prendre en charge dans les meilleures conditions tout problème de santé chronique ou crises, notamment de types allergiques ou épileptiques. Ces données sont conservées exclusivement pendant la durée de la formation pour le seul usage des formateurs et du personnel de MAKE UP FOR EVER Academy ou de tout professionnel de santé amené à intervenir pour prendre en charge le Stagiaire. Cette fiche médicale est détruite à l'issue de la remise de diplômes qui vient sanctionner la fin de la formation.

Lors de son inscription à la formation, le Client peut également s'inscrire à la *newsletter* de MAKE UP FOR EVER SA. Dans ce cadre, il est informé que les données collectées sont traitées conformément au programme de fidélité de la société et à sa politique de confidentialité.

De même, en cas d'achat de produits au cours de la formation les données collectées sont traitées conformément à la politique de confidentialité de la société MAKE UP FOR EVER SA accessible à l'adresse https://www.makeupforever.com/fr/fr/privacy-policy.html.

Conformément aux dispositions susvisées, le Client et le Stagiaire disposent d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et de suppression des informations personnelles le concernant détenues par MAKE UP FOR EVER Academy.

En outre, le Client et le Stagiaire peuvent demander une limitation du traitement de leurs données et/ou leur portabilité en adressant un courrier postal à tout moment à l'adresse suivante :

MAKE UP FOR EVER Academy Protection des données personnelles, 110 avenue Victor Hugo 92100 Boulogne Billancourt



16. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous droits de propriété intellectuelle attachés aux formations MAKE UP FOR EVER Academy restent la propriété entière et exclusive de celle-ci.

Le Client et le Stagiaire s'interdisent d'altérer, de dégrader, de modifier, de contrefaire, de reproduire ou de céder même à titre gracieux les supports et matériels fournis par MAKE UP FOR EVER Academy et auxquels ils auront accès lors de leur Formation.

Toute extraction, modification ou transfert sur un autre support du contenu ainsi communiqué est interdit en l'absence d'accord préalable et exprès de l'Organisme de formation.

Le seul droit conféré au Stagiaire sur le contenu communiqué dans le cadre de la Formation est un droit d'utilisation non-exclusif et personnel, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété sur ce contenu.

Ce droit d'utilisation est uniquement consenti pour la durée visée dans le contenu de la Formation et la confirmation de Commande.

Enfin, le Client et le Stagiaire s'il est différent s'engagent à informer la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY de tout acte ou agissement de nature à porter atteinte à ses droits de propriété intellectuelle dont ils auraient connaissance.

17. RESPONSABILITES

L'Organisme de formation s'engage sur une obligation de moyens à tout mettre en œuvre pour dispenser une Formation au Stagiaire dans les meilleures conditions.

La société MAKE UP FOR EVER ACADEMY ne saurait être tenue pour responsable de toute inexécution de la formation qui aurait pour origine un fait imputable au Client ou au Stagiaire s'il est différent, ou à un tiers ou un cas de force majeure.

En ce qui concerne les Formations en ligne, les éventuels cas de panne ou de dysfonctionnements de la Plateforme ne sont pas imputables à la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY, laquelle ne peut voir sa responsabilité engagée mais s'engage à faire ses meilleurs efforts pour remédier aux difficultés rencontrées dans les meilleurs délais.

18. DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont consultables en ligne sur le Site et transmises au Client avec la confirmation de Commande.

Elles ne sont pas négociables et sont expressément acceptées par le Client et le Stagiaire s'il est différent, après avoir été mis en mesure de les conserver au moyen d'une impression ou d'une sauvegarde sur un support durable.



Ces Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées unilatéralement par MAKE UP FOR EVER ACADEMY à tout moment. Le Client et le Stagiaire s'il est différent reconnaissent que seules les conditions générales transmises en ligne au moment de la confirmation de Commande leur sont opposables et sont réciproquement opposables à la société MAKE UP FOR EVER ACADEMY.

Les Conditions Générales de Vente forment un tout indivisible avec la charte de l'Academy détaillant les règles d'usage au sein des établissements de MAKE UP FOR EVER Academy et l'ensemble des documents formant le Contrat listés à l'article 4.2 des présentes.

Si une quelconque clause des présentes Conditions Générales de Vente était déclarée nulle alors elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la Formation ni d'une autre disposition.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente ou d'acquiescer à son inexécution, de manière temporaire ou permanente, ne peut être interprété comme une renonciation à ce droit.

19. LOI APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES - JURIDICTION

Le Contrat est régi par le droit français.

Tout différend né de la formation, de l'interprétation, de l'exécution ou de la cessation du Contrat devra préalablement faire l'objet d'une tentative de règlement amiable.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'il est différent s'engage(nt) à faire part de toute réclamation directement auprès de l'Organisme de formation.

Si cette réclamation donne lieu à un litige que les Parties ne parviennent pas à régler amiablement, ces dernières s'engagent à saisir un Médiateur afin de lui faire part du différend rencontré.

À défaut de règlement amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents de Paris.